



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Propriété :

92, rue Poirier

Séance du conseil :

7 octobre 2024, 19h30

AVIS PUBLIC est donné qu'en vertu du *Règlement sur les usages conditionnels* 2022-09, lors de la séance régulière du 7 octobre 2024 à 19h30 au Vieux presbytère au 505, route de la Mer, le conseil municipal statuera sur une demande d'usage conditionnel pour le projet suivant :

UTILISATION PROJETÉE : RÉSIDENCE DE TOURISME

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.